

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir, 40, Rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N.º 339

Impreso en los Talleres de El Siso

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

RÉDACTEUR EN CHEF: J. G. Boron Dubard

Rédaction et Administration: 46, rue Maciel.

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR: A. Ron

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campaña
Un mois	\$ 1.00	1.80
Trois mois	\$ 3.00	5.40
Six mois	\$ 6.00	10.80
Un an	\$ 10.00	20.00

Numéro du jour : \$ 0.01
N.º ancien : \$ 0.10

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne portent que sur souscriptions payées d'avance.

Encore les cognacs Hennessy.

Il ne s'agit pas d'une réclame. Les Hennessy ont leur réputation faite, les jaloux disent surfaite, et les tribunaux de Montevideo pourraient dire contrefaite, si certaines affaires portées devant eux avaient la solution qu'elles nous semblent comporter.

Nous eûmes occasion naguère, à propos de poursuites ouvertes contre une importante «confiserie» de cette place, —poursuites qui ont fini, croyons-nous, par une transaction entre les parties— d'entretenir nos lecteurs du sans-façon avec lequel des industriels, extraordinairement ingénieux et non moins extraordinairement dépourvus de scrupules, —si les faits à eux imputés étaient reconnus certains,—se seraient livrés à la vente sous étiquettes Hennessy de cognacs d'origine douteuse et de valeur certainement inférieure. Il nous semblait alors, et il nous semble encore aujourd'hui, que le commerce français et les consommateurs Uruguayens avaient un égal intérêt à ce que la falsification fût démasquée et ne restât point impunie.

Tout une organisation, en effet, était signalée. On achetait un caisson de Hennessy authentique et on en fabriquait des centaines d'Hennessy absolument imaginaires. Et tel était le développement de cet honnête trafic que des lithographes trouvaient avantage à conserver chez eux, toujours prêts, pour la commande, les pierres préparées pour la fabrication des étiquettes. Les commandes devaient être importantes et nombreuses.

La saisie de deux pierres ainsi destinées, en apparence tout au moins, à la fabrication clandestine d'étiquettes identiques à celles dont la maison J. A. Hennessy et Cie. a coutume d'accompagner ses produits, va, nous assure-t-on, avoir inégalement son dénouement judiciaire. Cette saisie ayant été pratiquée le 12 Octobre 1897, ce sont deux années, que d'incidents en incidents, il aura fallu pour arriver à obtenir une sentence. *Pede claudat* Toujours boulesse, dame Justice!

Peu importe du reste le temps qu'il aura fallu employer à cette affaire, si finalement, bonne justice est faite, comme il convient de l'espérer de la rectitude des juges.

Rien de plus instructif, d'autre part, que les détails de cette affaire; rien de plus divertissant non plus à certains égards.

Hennessy ayant été informé que le débit de produits vendus sous sa marque dépassait considérablement le chiffre des opérations par lui faites avec l'Uruguay, il ne pouvait s'expliquer cette anomalie que par la falsification de sa marque. Commissionné par lui, il fut facile à un agent intelligent d'acquiescer la certitude de la spoliation dont il était victime.

La certitude, malheureusement, ne suffit pas pour obtenir justice, et il fallait des preuves. Des perquisitions pratiquées opportunément, sur requête de l'intéressé, amenèrent la découverte de cognacs dits de Hennessy mais dont la provenance ne put être justifiée. Chez deux lithographes on trouva en outre des pierres destinées à la fabrication des étiquettes que la vente de ces imitations rendait nécessaires.

La falsification devenait patente; elle ne pouvait rester douteuse pour personne; elle n'était discutable que pour les défenseurs des trafiquants pris ainsi le doigt dans la bouteille ou sous la pierre lithographique.

Les excuses de la lithographie complaisante sont curieuses. «Ces pierres je n'en faisais rien! Elles sont là par hasard! Je les ai achetées naguère dans la vente aux enchères des existences de la lithographie d'un confrère!»

On ne saurait rien imaginer de plus charmant. Est-il vraisemblable pourtant qu'on garde ainsi soigneusement cataloguées, sans les utiliser pour d'autres travaux, des pierres achetées sans doute parce qu'on croyait pouvoir s'en servir? Un atelier de lithographie n'est pas un musée, que diable!

Mais il y a plus et mieux. L'agent d'Hennessy qui avait prévu, sans doute, la dénégation et l'exception alléguée, s'était nanti d'avance d'étiquettes fabriquées avec ces innocentes pierres. Musieurs milliers, assure-t-on, se trouvaient en son pouvoir, accompagnées d'un reçu, en due forme, de la somme payée pour les obtenir.

Ici la défense de l'inculpé devient épique. Le coupable, selon lui, c'est l'agent d'Hennessy, un vilain homme, assurément, qui lui

a tendu un piège infâme pour s'assurer le bénéfice de quelque «signal». Il a fabriqué, lui, c'est vrai, des étiquettes avec les pierres hénissées de Godelle, mais il ignorait absolument qu'on dût en faire un emploi illicite. N'arrive-t-il pas tous les jours que les agents de fabriques étrangères commandent des travaux de ce genre?

Risum tenentis, amici?
Encore un peu l'innocent lithographe demanderait la décollation de l'agent d'Hennessy, un scélérat capable de tous les artifices, et la confiscation de tous les biens d'Hennessy lui-même y compris les excellents cognacs qu'il peut avoir en cave!

L'allégation, en attendant, des commandes analogues que font «communément» des agents de fabriques étrangères mériterait d'être éclaircie. Si elle est fondée, pourquoi n'en pas citer quelques exemples? Les consommateurs tout au moins auraient intérêt à être fixés à ce sujet.

Quant au piège... «Elle est bien bonne», comme on disait jadis dans nous ne savons plus quelle comédie de Lambert Thiboust.

Nous ignorons si, véritablement, il y a eu artifice dans la façon dont l'agent d'Hennessy s'est procuré les étiquettes incriminées. Mais il faut convenir que l'artifice en pareil cas est de bonne guerre, et que ceux-là sont mal venus à censurer le manque de scrupules dans les moyens employés pour faire la preuve de la fraude, qui ne s'en font pas eux-mêmes pour la commettre. Et l'artifice ici s'imposait, d'autant plus peut-être, que seul il pouvait permettre qu'on mit la main sur corps du délit. Pourrait-on franchement demander au lithographe de fournir des étiquettes pour prouver la culpabilité du vendeur de cognacs Hennessy apocryphes, ou au «confiseur» pour prouver la complicité du lithographe?

Nous attendons sans impatience, mais avec une curiosité que nous ne saurions dissimuler, la sentence que le juge ne saurait plus tarder à prononcer en cette affaire.

L'Etat Oriental pour deux motifs, l'importation française dans l'Uruguay et les consommateurs y sont également intéressés.

L'Etat Oriental ne saurait tolérer, en effet, sans préjudice pour lui, que le fisc soit lésé par la vente d'alcools inférieurs, sarament arrangés, pour être vendus aux consommateurs ingénus comme produits extra, supérieurs importés de France; il ne saurait permettre davantage que les marques placées sous sa sauvegarde restent à la merci du premier falsificateur audacieux qui croirait y trouver son compte.

Les introducteurs de produits français ne peuvent voir de leur côté avec indifférence que les produits légitimes ou authentiques tombent en discrédit par suite de la mauvaise qualité des produits frauduleux malhonnêtement vendus sous l'étiquette des produits authentiques. Les consommateurs, enfin, ne sauraient consentir à consommer à grand prix les drogues mensongères que des commerçants sans scrupules leur versent comme produits soigneusement distillés dans les alambics impeccables de nos Charentes.

L'heure est propice pour donner aux falsificateurs la leçon qu'ils méritent, et nous l'espérons avec confiance de la justice et de la sagesse du Tribunal qui entend en cette affaire.

Il est d'autant plus nécessaire de sévir que la falsification a pris en ces derniers temps des proportions véritablement inquiétantes, surtout pour les produits français. Nos eaux-de-vie, nos parfums, nos huiles, nos vins eux-mêmes et nos conserves sont sapés çà et là par une invasion de produits médiocres sinon absolument mauvais, venus de partout ou fabriqués dans le pays.

Les tribunaux de l'Uruguay sauront réprimer d'aussi dangereuses et coupables pratiques. Et c'est parce que nous l'espérons ainsi de leur rectitude que nous croyons inutile, pour le moment, d'intéresser sur ce point l'attention des représentants officiels de la France dans l'Uruguay.

Tiens! tiens!

Nous avons, paraît-il, fait hier un calembour. Ombre d'Hambourger, pardonne-nous!... Nous sommes d'autant plus inexcusables qu'il y a huit jours au moins que nous n'avons froissé notre silex contre celui de Sanies, toujours propice aux étincelles de cet acabit.

Peut-être, aussi, les ravages du poison dont elle continuait l'usage obscurcissaient-ils déjà son esprit ou lui enlevaient-ils la finesse et la promptitude: en tous cas, il étonnaient sa volonté, car ses tentatives pour reprendre du service furent molles et maladroites.

Bref, là-bas, pour mille causes, elle perdait chaque jour un peu de son prestige et de son énergie et le sentait sans pouvoir, sans vouloir même, peut-être, les reconquérir.

C'est qu'il y a dans la vie des heures fatales où l'être a donné ce qu'il avait de force et de courage, où il est acculé parce que rien ne le galvanise plus, ni l'amour, ni l'ambition, ni l'appât des jouissances: on est las de remonter toujours son rocher de Sisyphe, où il se laisse tomber comme une masse lourde, ne pensant plus qu'au sommeil et à l'oubli.

Heures dangereuses où, pour peu que le vice vous guette, il vous saisit et fait de vous sa proie.

Isabel avait eu recours à la morphine pour endormir les angoisses de son cœur et de son cerveau, comme s'il se fatigait de calmer des névralgies, et, parce qu'elle en avait éprouvé les effets, parce qu'il lui fallait étouffer dans son cœur les crampes douloureuses de l'amour brisé, étourdir dans son cerveau les déceptions du présent, les souvenirs du passé, les épouvantes de l'avenir; parce que des rêves cruels succédaient à des songes mélancoliques, l'enchantés pas des rêves d'une

Calembour, il y a eu pourtant, si nous en croyons *La Voz de España*,... une voix un peu enrouée ces jours-ci, soit dit sans malice.

En quoi consiste ce calembour? C'est en vain que nous avons cherché à nous en rendre compte, et nous paierons bonne prime ou un abonnement de six mois à *La Voz de España* s'il y a qui voudra bien nous l'expliquer d'une façon satisfaisante.

La Voz de España ignorait-elle ce qu'est exactement un calembour?

Nous avons pourtant un ami qui en fait de bien jolis dans l'idiome de Cervantes. Calembour, du reste, étant un mot français, nous ne saurions trouver extraordinaire qu'un notre fougueux confrère l'emploie un peu sans raison comme sans rime. Son dictionnaire espagnol-français est si insuffisant!

Nous nous en doutions déjà un peu avant-hier; comment ne pas en être sûr aujourd'hui quand il vient nous expliquer que *jude* se dit des odeurs seulement, et qu'il y a «concordancia vicinaria» en accolant fudeur avec insipidité?

Que n'a-t-elle consulté M. Lengoust, ou seulement notre jeune ami Castérin, avant de se lancer dans cette excursion philologique? On lui aurait appris que *jude* se dit surtout des mets mal préparés, des articles dénués de piquant et de vivacité, et même de certains visages dépourvus d'attraits.

Je vous le dis, en vérité, confrère, si vous voulez causer avec nous, vous serez sage en prenant tout d'abord quelques leçons avec notre Lengoust. C'est le moins que vous puissiez faire.

Si le rédacteur de *La Voz de España* n'était en effet, aussi ignorant de la langue française qu'étranger aux règles de la bienséance, comment aurait-il pu dire que notre rectification à l'article dans lequel, par la façon dont il les soulignait, il paraissait nous attribuer des expressions malsonnantes absolument impossibles sous notre plume, nous lui avons servi un pur de prose?

Il est peut-être, il est même certainement grossier de traiter de trufisme un confrère dont la bienveillance est certaine et dont la sincérité plane au dessus de tout soupçon et de toute injure; il ne l'est en aucune façon de trouver fautes et même insipides les clucubrations pour lesquelles *La Voz de España*, en son affection maternelle, voudrait que nous ayons tous les yeux de Chimène pour Rodrigo.

Ce n'est point tout. Si profonde est l'ignorance de l'aimable confrère qui prétend nous enseigner à ne pas *trufar los sentidos* qu'il nous fait parler d'un trufisme quand nous parlons de Turtine lui-même et qu'il découvre en nous tout un «hiérophantisme»!

Hiérophante, vous-même Sarpejuet confrère. Oh diable avec vous vu que nous prétendons garder Eleusine avec vous et révéler les choses sacrées!

Ceindre un diadème, cheminer avec une robe parsemée d'étoiles d'or et vivre dans le célibat, sont trois choses qui ne sauraient nous plaire. Gardez tout cela pour vous, Esmopille!

Et si vous aimez vraiment l'Espagne, comme il nous plaît de n'en point douter, faites des vœux pour qu'elle n'ait jamais que des ennemis comme nous... des ennemis qui l'admirent sincèrement en ses grandeurs, en son héroïsme épique même quand elle lutta contre l'invasion napoléonienne, qui lui sont reconnaissants d'avoir donné l'Amérique à la civilisation chrétienne et qui aiment de tout son cœur et ses œuvres, tout en considérant qu'il y a des choses qui doivent changer, des dominations qui doivent tomber, des droits naturels, jamais prescrits, qui doivent un jour triompher.

Tribune libre.

Et de quatre.

Monsieur le Directeur.

Sous la rubrique «Tribune libre», nous avons lu dans les colonnes de votre estimable journal, deux articles publiés le 18 du courant signés J. Lengoust et A. Castérin.

On a le droit d'être surpris qu'un professeur comme M. Lengoust soit aussi mal doué et perde son temps à faire publier des choses aussi ridicules.

Ces Messieurs comprennent d'ailleurs un tel patriotisme résultant, à mon avis, d'une

séduction inexprimable, et que, pour conjurer ces rêves terribles, il lui fallait revenir au stupéfiant toujours toujours!

Et peu à peu sa vie tout entière s'écroulait dans une sorte d'ivresse; et, plus elle allait, plus il lui fallait être irro pour ne pas être horriblement malheureux.

Entre temps, elle se faisait des raisonnements adroits à son avilissement. —Que lui importaient maintenant les agitations de ce monde et pourquoi se fatiguer à deviner les rébus de la politique? Ne connaissait-elle pas la valeur des uns et les impulsions déterminantes qui menaient les autres?

Elle cherchait-on de par la fortune, l'amour, les grandeurs? De certaines pompes où se complaisait l'orgueil; de certaines voluptés morales et physiques qui vous conduisaient à l'intensité du sentiment et de la sensation; de l'élivrance des soucis, des embarras, des gênes, de toutes les entraves au bien-être.

Eh donc! le rêve morphinique ne donnait-il pas tout cela?... et avec l'ivresse ne trouvait-elle pas des splendeurs royales, un bien-être délicieux, des voluptés exquisées! Et pourvu qu'elle eût de quoi payer son aubri, sa nourriture, son service et sa solution de morphine, ne serait-elle pas toujours assez riche?

Si mince que fut son douaire, on certains pays il pouvait lui suffire.

Comment donc faisait sa mère à Venise? Depuis le départ du comte Bellagio, elle semblait vivre à l'aise, avec ses douze mille livres de rente;

éducation sociale aussi arriérée — par tant de mauvais foi.

Un père de famille comme un gouverneur, quand ils sont justes exigent de leurs enfants les mêmes devoirs; ils leurs doivent alors les mêmes récompenses.

Est-ce que les gouvernements espagnols ont jamais administré leurs colonies avec loyauté? Celles-ci réclament leurs droits: on cria à l'infamie. Le peuple espagnol est jeté en masse contre de soi-disant bandits traités comme des bêtes de somme; quoi de plus naturel que l'animal se rebute et frappe à son tour.

Comparer l'administration de l'Algérie ou autres colonies françaises à celles des colonies espagnoles, c'est démontrer un manque absolu d'études administratives et sociales.

Les nations administrant leurs colonies comme elles-mêmes, s'en font aimer, et leurs habitants ne désirent pas d'autre direction politique, celle-ci leur procurant la paix et l'union.

L'Espagne de nos jours conduit encore ses enfants aux guerres fratricides, pour le maintien d'institutions surannées. A bon entendeur, salut.

Fritz Michaud.

LE PHÉNOMÈNE DE BARCELONE

Ainsi qu'on l'a appris par les dépêches, un étrange phénomène a été observé à Barcelone. Pendant plusieurs heures et à intervalles réguliers de dix minutes, le niveau de la mer s'est élevé et abaissé successivement d'une hauteur d'un mètre environ. Il en est résulté dans le port un sérieux bouleversement au cours duquel plusieurs navires ont subi d'importantes avaries. Le journal *L'Eclair* fait remarquer, à ce propos, que le phénomène constaté à Barcelone n'est dû en rien aux perturbations atmosphériques, de quelque nature qu'elles soient: il n'est pas du domaine de la météorologie, mais bien de celui de la géologie.

C'est, ajoute notre confrère, ce que nous dit hier M. Stanislas M. au sujet de nous trouvons occupés à préparer son cours de géologie au Musée d'histoire naturelle.

«A n'en pas douter, nous dit-il, nous nous trouvons en présence d'un phénomène dû à un soulèvement plus ou moins violent de l'écorce terrestre qui constitue les bas-fonds des régions maritimes où l'on a constaté ces oscillations du niveau de la mer.

Vous n'ignorez pas que l'écorce terrestre — la croûte solide de notre globe — est relativement d'une extrême minceur; la continuité, partout constatée, de l'élevation de la température au sol et à mesure que l'on s'enfonce dans le sol, a permis de déterminer à peu près exactement le point où les éléments constitutifs du globe terrestre doivent être non plus solides comme ceux que nous foulons aux pieds, mais en fusion. Il en résulte que l'on s'accorde à attribuer à l'écorce terrestre une épaisseur qui n'excède pas soixante kilomètres.

Par rapport au diamètre de notre globe, et pour prendre une image familière, voyez que cette écorce est à peu près à la terre ce que la coquille est à l'œuf.

A l'intérieur, contenu dans cette mince coquille, c'est l'immense bouillonnement des matières en fusion dont les volcans nous rejettent quelques échantillons.

Il est aisé de comprendre que, quelle que soit la solidité de l'écorce terrestre, elle se boursouffle, elle se soulève parfois sous l'effort de ces poussées dont l'intensité varie.

Si, à l'endroit où elle se soulève ainsi, l'écorce terrestre recouvre d'eau, le mouvement se transmettra naturellement à cette masse d'eau; quand vous donnez un coup de poing dans le fond d'une cuvette, l'eau qu'elle contient s'agite — rien de plus simple.

Selon la violence du soulèvement, selon la distance plus ou moins grande qui sépare le rivage du lieu où il s'est produit, ce phénomène a pour contre-coup une lame de fond de quelques centimètres et qui semble venir d'on ne sait où — un de ces terribles raz de marée qui, exhaussant le niveau de lamer de plusieurs mètres, cause les plus effroyables ravages.

Ici on a constaté une sorte d'oscillation: par intervalles réguliers, le niveau de la mer

sa mère?... Pourquoi le souvenir de la vieille mentelle Clarke la hantait-il à présent? Jadis chaque heure de la destinée qui la mettait en présence de la Maroussia lui causait une commotion répressive. Aujourd'hui elle ressentait comme de l'intérêt et de la pitié.

Tant qu'elle était restée souveraine d'elle-même par le vouloir et l'intelligence, Isabel s'était cabrée devant la déchéance de sa mère avec un horreur instinctive, presque de l'effroi, comme si en mistress Clarke lui apparaissait le spectre de son avenir.

Maintenant, prise, elle aussi, d'un besoin vil, dont elle était l'esclave, je ne sais quels liens mystérieux se révélaient qui semblaient relier ces deux natures.

Une sorte de fatalité poussait la princesse Sparaventi, pauvre et lasse, vers les villes marées de l'Italie. Une sorte de fascination l'attirait, somnolente et enivrée, vers la Maroussia.

La Maroussia, cette nature esclavée de ses appels; Venise, cette ville endormie, dont les gondoles glissent comme des ombres, dans le rêve de ses splendeurs passées...

Là, elle avait un palais, et elle aurait une gondole et un gondolier pour quelques écus par mois... et sa mère, pour veiller tant qu'elle dormirait...

— C'est si bon de dormir d'un léger sommeil, plein de songes féeriques, au milieu de ce silence, rompu seulement par la mélodie lente des gondoliers qui s'avertissent aux détours des canaux.

Sans doute, il y avait des heures de réveil...

s'élevait et s'abaissait. C'est là un phénomène de vibration: le soulèvement de l'écorce terrestre a déterminé une succession d'ondes qui sont venues se briser contre le rivage.

La conclusion de notre confrère est que les soulèvements de l'écorce terrestre sous-marine ne sont pas rares, mais —naturellement— ils passent inaperçus tant que leur contre-coup ne se fait pas sentir sur des rivages habités; c'est également à ce phénomène qu'il faut attribuer le terrible raz de marée qui fit tant de victimes au Japon l'année dernière.

LA MODE

Paris, 27 septembre 1897.

Décidément et, à notre grand désappointement, les robes à tunique s'affirment. C'est bien la pointe du dentelle traditionnelle tombant sur une sous-jupe ouvragée, à corselet pareil qui emprisonne le corsage, également garni, qu'on voit sur les gravures de modes et chez quelques couturières. Détail typique: la robe de mariée de Mlle D... avait une écharpe de dentelle, partant de la taille, et faisant l'effet d'une large ceinture, qui recouvrait majestueusement la traine; nouvelle circonstance aggravante, indice certain d'un révolution dans nos costumes et la confirmation de ce que nous avançons précédemment au sujet de retour des doubles jupes d'autan.

On voit, du reste, pour dîner et petite soirée beaucoup de robes de linon garnies de plis irréguliers de lingerie ayant comme principal ornement ces longues écharpes formant ceinture qu'on choisit de préférence d'une couleur opposée à la robe, tout en ayant la sage précaution d'harmoniser les nuances entre elles. Ainsi nous avons remarqué une robe de mousseline blanche garnie de bandes de dentelle posées en grilles avec corsage très vague sur transparent safran, retenu à la taille par une écharpe de mousseline de soie safran non négligemment en longs pans derrière. Manches en dentelle plissée de l'épaule au poignet et col haut, quoique moins volumineux que précédemment. Les oreilles de chien commencent à perdre de leur vogue; ruches et bouillonnements s'abaissent et s'amoindrissent, cessant d'entourer la tête d'une auréole de gaze, de tulle, de dentelle, bien vite défilés.

Octobre va nous fixer définitivement sur les intentions de la mode qui semble adopter comme garniture des motifs en lacet représentant fleurs et guirlandes. Cela possède le grand avantage d'être aussi solide qu'élégant, se faisant en toutes couleurs. Blancs ou écrus, ils se posent sur des jupes et des blouses de teinte neutre, tels que le mastic et le sué qui qu'on emploiera énormément en automne et même une partie de l'hiver, malgré la délicatesse de ces nuances claires.

Déjà cette année nous avions pu prévoir que le clair n'abandonnerait pas avec les frimas automnaux. Le loutre blanc pour les chapeaux et le drap blanc posé en travers sur les costumes tailleurs ont en tous les honneurs, ne comptant pas encore s'en dessaisir. Les jaquettes à longues basques très ajustées derrière et sans godets, aux devants droits avec revers en long se porteront en drap, en cheviotte, en même étoffe que la robe de laine zébrée de galons ou brodées de fines soutaches blanches sur fond beige. Croisées en biais quelques-unes auront des revers en taffetas foncé bordés d'un plissé pareil très fin. Nous en avons admiré une en drap léger bien-pan, les revers en velours cerise, la ceinture en cuir bleu disparaissant sous les devants flottants pour ne retenir dessous que la chemisette en taffetas cerise.

Nous espérons qu'avec les tissus de laine succéderont aux étoffes qui nécessitent plus d'ampleur en raison du chiffonnage de leurs garnitures, on reviendra à la jupe de rue absolument ronde. Le «chic» ayant décrété qu'il n'est pas de bon ton de relever sa robe, nous laissons traîner derrière nous sans souci de la poussière qu'elles soulèvent, ni du dommage que nous lui causons; et les flots de rubans, de dentelles, les «chichis», selon le terme d'atelier, volent au vent, faisant piteuse mine, malgré toute leur élégance. Les carreaux blancs et noirs sont tout indiqués pour une transition, aussi sont-ils d'ores et déjà fort employés. La veste qui accompagne la jupe façon

mais le réveil ne pouvait-on pas toujours s'en défendre?... une piquette c'était fini!

Et du Nord elle allait devant elle, descendant vers le Midi, s'arrêtant de ville en ville, à travers l'Allemagne, la Suisse et les Alpes... et presque toujours sous l'influence du stupéfiant... avec ce pauvre enfant plein d'angoisses et d'effroi.

Quand parfois lui revenait le sentiment de la réalité et la conscience du danger, elle redécouvrait la maxime des Orientaux:

«Mieux vaut être assis que debout, couché qu'assis, endormi qu'éveillé, et mort qui vit».

Et, en se faisant une nouvelle piquette, elle ajoutait ce cri banal de nos générations, ce cri sans foi de la bohème insouciance, qui avait dû être celui de sa mère: «Ah bah!»

Sous l'influence du narcotique, tantôt, attardée dans les hôtels, elle manquait le train, tantôt, engourdie dans les wagons, elle dépassait les stations d'arrêt: «Ah bah!» on arrivait quand on pourrait! N'avait elle plus d'argent! Les brocanteurs se trouvaient partout et elle vendait un bijou. «Ah bah!»

Elle s'étendait sur les banquettes, payant double quand il lui fallait pour ne pas être gênée, prenant des positions étranges et se laissant aller parfois à des mouvements spasmodiques qui troublaient Henry-William, lui faisaient honte et lui causaient peur.

Elle avait des caprices invensés: tantôt voulant gravir les sommets, tantôt voulant descendre aux abîmes; quelquefois gaie d'une gaîté bruyante, quelquefois perdue dans l'extase,

tailleur est ordinairement en grosse sole, à fin de rendre davantage le costume habillé. Juste, elle doit monter adroitement la taille, convenant indifféremment aux personnes fortes et aux minces. Le col et les revers sont couverts de dentelle froncée descendant en coquilles jusqu'à la taille, et la manche prise en biais n'aura d'ampleur qu'à l'épaule. Avec 10 mètres de dentelle crème et huit boutons artistiques, on possédait un charmant corsage qui n'aura rien de commun avec les vestes ordinaires.

C'est une erreur profonde, mais malheureusement fort répandue, de croire qu'on ne doit mettre aux enfants que des vêtements foncés, parce qu'ils tachent et salissent trop, promptement les étoffes claires. Au contraire, sachez-le bien, tout se voit sur le bleu marine, le grenat, le loutre, etc., et le blanc, le bis, le vieux bleu, le beige résistent beaucoup plus aux ravages du temps et aux doigts des enfants, outre qu'ils sont mieux appropriés à leur âge. J'ai vu, au dernier bal d'enfants du casino d'E... une délicieuse petite robe en mousseline rayée rose pâle entièrement plissée, garnie dans le haut de deux ruches en taffetas semblables aux raies. Corset drapé de même nuance, retenant une blousse très froncée dont l'empêchement de taffetas était blanc et entouré d'un petit volant de mousseline de soie rose. Col en dentelle, ainsi que les poignets d'une manche collée, ayant en travers des ruches de taffetas. Chapeau en grosse paille blanche avec nœuds de velours noir et poiff de roses bengale.

Terminons par quelques descriptions: toilette de soirée en satin froissé, au bas de la jupe, d'un double liguillon en mousseline de soie noire. Une tunique en tulle dentelle, ourlée d'un haut volant d'application, est posée sur le satin formant tablier devant. Le corsage de dentelle, à taille ronde, est pris dans une haute ceinture de velours capucine fermée de côté par trois boutons de perles. Derrière, chon de mousseline de soie noire duquel partent deux pans rejoignant les bouillonnements de la jupe. Dans les cheveux, aigrette-paradis noire semée de jais.

Robe de dîner pour jeune fille en mousseline de laine vert-fenille recouverte de trois bandes volants coupés en forme, terminés chacun par une dentelle étroite. Le corsage, froncé légèrement au bord inférieur, laisse voir un plastron en surah crème plissé transversalement. Une fichu de gaze se croise devant sur la ceinture. Médicis en surah pareil au plastron. Les manches, étroites, ont à l'épaule le volant de dentelle qui entoure le fichu de gaze d'un très joli effet sur le corsage.

Catherine.

CARESSE DE FLEUR

Elle souffrait, un soir, du mal de sa pensée. J'ai repoussé les mots dont on leur a tourné; J'ai fait moins, j'ai fait mieux, — et longtemps, — (chastement, — C'est avec une fleur que je l'ai caressée.

Elle gardait, d'abord, sa pâleur de blessée; Puis, plus calme, plus rose à chaque

(A sucre.)